

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

Délibération

L'an deux mil douze, le 26 avril à 18 H 30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 24 février 2012

Présents : FAYE J-P., PASQUET R. (**EYMOUTIERS**), HERBERT F., MOUTARDE N., (**PEYRAT-LE-CHATEAU**), BATAILLE J-L (**NEDDE**), PERIGAUD C. (**ST AMAND LE PETIT**), BUXERAUD H., (**STE-ANNE-ST-PRIEST**), MENUCELLI T. (**CHEISSOUX**) , DOLLEY A. (**BUJALEUF**).

Excusés : BALLOT M., GANE I., HANICOT J., LACOUTURIERE B., PERDUCAT D., SERRU M-C.

Présent non votant: CLUZEL M. (**REMPNAT**)

**Réhabilitation de l'ancienne Gendarmerie de Bujaleuf en deux logements locatifs.
Avenant au lot n°1**

Le marché comporte 9 lots

En ce qui concerne le lot n°1 (démolitions et gros Œuvre / entreprise PAQUET pour un montant initial de 67 161,93€ TTC avec l'avenant précédent qui porte ce montant à 67 819,73 TTC), il convient de réaliser des travaux supplémentaires :

La plus-value est de 1794TTC. Le nouveau montant du marché est de 69 613,73€ TTC

Le Bureau communautaire décide d'accepter cet avenant et autorise le président à procéder à sa signature.

Pour copie conforme:
Le 04 mai 2012
Le Président.